

Puisque nous avons été rappelés à cette date tardive en 1971 et que le gouvernement semble très impatient de voir ce projet de loi rapidement adopté, je me dois de redire à cette assemblée que nous ne traitons pas ce bill très important comme il le mérite. Je sais qu'il est étudié à l'autre endroit depuis longtemps. Néanmoins, je crois qu'il est de notre devoir de procéder à l'examen minutieux de tout texte législatif présenté à cette assemblée. Après la très brève lecture de ce nouveau bill, que nous avons pu entendre en entrant dans la salle, je dois dire que nous avons là un bill bien meilleur que celui initialement présenté en 1970. J'ai alors lu ce bill et je pense qu'il est juste de dire qu'il s'agissait d'un modèle de rédaction et de traduction bâclées, de complexité et d'iniquité, que c'était un autre organisme venant s'ajouter à la machine, déjà lourde, de favoritisme politique du parti libéral.

Il constituait le meilleur exemple de mesure globale qu'on ait jamais présentée à l'autre endroit. Malheureusement, c'était un paquet sans emballage.

Honorables sénateurs, je pense que ce bill est tellement important que tenter d'en finir aujourd'hui avec lui serait nous faire une injustice à nous-mêmes comme législateurs. Nous n'aurons pas l'occasion, comme c'est notre droit, de faire comparaître devant nous des témoins de l'extérieur.

Je pense sincèrement que les considérations sociales et humaines devraient être au centre des préoccupations de ceux qui envisagent une politique de l'agriculture. Il est évident que la politique du Gouvernement en matière d'agriculture n'en tient aucun compte. Personnellement j'aimerais que ce projet de loi passe en comité la semaine prochaine. Pourquoi le Gouvernement tient-il tant à tout expédier et à en finir ce soir avant minuit? Nous aimons tous les vacances mais n'oublions pas que notre travail de législateur doit primer. Comme le sénateur Benidickson le disait, le compromis auquel nous avons abouti hier soir ou tôt ce matin devrait être étudié à la lumière des commentaires faits par les organismes agricoles ou autres.

Honorables sénateurs, si le leader suppléant du gouvernement était sincère lorsqu'il déclarait que rien ne pressait...

L'honorable M. Langlois: Voulez-vous dire que je ne suis pas sincère?

L'honorable M. Bélisle: J'ai dit, s'il était sincère...

L'honorable M. Langlois: Pourquoi parlez-vous ainsi?

L'honorable M. Bélisle: ... qu'il n'y avait pas presse, occupons-nous du projet de loi la semaine prochaine.

L'honorable M. Langlois: Vous n'avez pas le courage de porter l'accusation.

L'honorable M. Martin: Continuons notre travail et voyons où nous en serons à la fin de la journée.

L'honorable M. Fournier (de Lanaudière): Si l'honorable sénateur veut bien me permettre...

L'honorable M. Bélisle: J'ai fini.

L'honorable M. Fournier (de Lanaudière): Vous avez fini, mais pas complètement. Si vous désirez être logique et pratique, pourquoi ne proposez-vous pas un amendement? Nous voterions. Il ne suffit pas de parler, comme vous le faites ici. Soyez logique. Proposez un amendement et ensuite nous déciderons.

L'honorable M. Bélisle: Cette observation et celles qui ont été faites dès le début, ce matin, ne méritent aucun commentaire, car elles sont indignes de cette chambre. Je

[L'honorable M. Bélisle.]

pratique toujours ce que j'enseigne. Chaque fois que je prends la parole, je parle du sujet à l'étude. Malheureusement, le sénateur Fournier profite, la plupart du temps de notre bon caractère et nous le laissons faire des interruptions intempestives et sans objet. La patience est une vertu. Je souhaite que l'honorable sénateur la mette en pratique. S'il le faisait, il aiderait à améliorer le prestige de cette chambre.

L'honorable M. Fournier (de Lanaudière): Je remercie l'honorable sénateur. C'est la première fois qu'un homme en complet bleu et chemise rouge me fait d'aussi aimables observations.

L'honorable Hazen Argue: Honorables sénateurs, on nous a reproché, récemment, d'avoir adopté trop rapidement un bill important, celui sur l'impôt sur le revenu, et la presse a fortement critiqué le Sénat. C'est d'après moi quelque chose d'injustifiable car le compte rendu le prouve, le Sénat a vraiment et en de nombreuses occasions étudié le bill sur l'impôt sur le revenu et l'a étudié en profondeur. Il a discuté dans les détails le bill et le rapport du comité. C'est pourquoi je répète que nous avons été injustement critiqués.

Je pense qu'il est juste de dire que la conduite de l'autre endroit n'a pas toujours été ce qu'on pourrait dire au-delà de tout reproche. Je crois que le bill dont nous discutons pour l'instant prouve bien qu'il n'a pas toujours fait ce qu'il aurait dû et que sa conduite dans ce domaine a en grande partie contribué à mettre au point mort le processus législatif du pays. Si, dans cette assemblée ou dans une autre, on discute un seul projet de loi à la fois durant des mois, puis un second projet de loi pendant encore des mois alors qu'il y a peut-être 40 ou 50 textes législatifs à examiner, cela signifie que les affaires publiques ne sont pas traitées de façon efficace, sur le plan quantitatif. Je serais porté à croire que ce projet de loi empêche de traiter de manière appropriée, scrupuleuse et rapide d'autres affaires, et ce, en raison de débats qui traînent en longueur, de manœuvres d'obstruction, de tactiques dilatoires dont certains se rendent coupables à l'autre endroit.

• (1220)

Cependant nous ne sommes pas en mesure d'y exercer une influence. Lorsque la presse se penche sur cette assemblée, elle compare le processus démocratique de la nôtre à celui de l'autre chambre.

L'honorable M. Grosart: Règlement.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, si je comprends bien, l'honorable M. Grosart en appelle au Règlement à cause de critiques, de certaines attaques et de remarques formulées par les membres d'une assemblée et évoquant ce qui se déroule à l'autre endroit.

L'honorable M. Martin: Honorables sénateurs, je crois que la nature du propos de l'honorable M. Grosart est correcte. D'autre part, certaines personnes—l'une d'entre elles occupe de hautes fonctions—se sont permises, hors le Parlement, de critiquer cette assemblée.

L'honorable M. Benedickson: Il n'y a pas eu de critiques à l'autre Chambre.

L'honorable M. Martin: Nous ne parlons pas de ce qui s'est produit à l'autre endroit. Chacun se souviendra que le sénateur Connolly a trouvé à redire des remarques que certaines personnes appartenant à des partis politiques ont formulées hors de la Chambre, et je crois que c'est ce que le sénateur Argue voulait dire.

Je suis convaincu qu'il est d'avis que nous poursuivions notre travail de façon consciencieuse. Je pense que ce